

Raphael Provenzano
Commissaire aux comptes
9 rue du Docteur Roux
01000 Bourg en Bresse

Commissaire aux comptes
inscrit sous le numéro 1100089037

FONDS DE DOTATION
AAE ENSCP - CHARLES FRIEDEL
11 rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Aux Membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de Dotation AAE ENSCP - CHARLES FRIEDEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de Dotation ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Bourg en Bresse, le 12 mai 2026



Raphael PROVENZANO
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amort. et Dépréc.	31/12/2025	31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions brevets droits similaires Autres immobilisations incorporelles (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3) Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres créances				
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs			100,00	1 230,00
			100,00	1 230,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES			16 775,22	20 641,56
511200 - Chèques à encaisser			300,00	1 550,00
512001 - Banques - Compte Fonds Friedel			2 311,26	2 671,61
512002 - Banques - Livret Fond de dotation Charles Friedel			13 771,66	13 527,30
517001 - Compte en ligne - Fonds Friedel			0,00	2 892,65
517002 - Compte en ligne - Fonds Friedel			392,30	0,00
Charges constatées d'avance			321,06	0,00
486000 - Charges constatées d'avance			321,06	0,00
TOTAL (II)			17 196,28	21 871,56
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III) Primes de remboursement des obligations (IV) Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)			17 196,28	21 871,56
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	5 791,56	3 232,60
Excédent ou déficit de l'exercice	-5 350,02	2 558,96
Total des fonds propres (situation nette)	441,54	5 791,56
Fonds propres consommables		
108100 - Dotations consommables	15 000,00	15 000,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des autres fonds propres	15 000,00	15 000,00
Total des fonds propres	15 441,54	20 791,56
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	0,00	0,00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions	0,00	0,00
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION	1 754,74	1 080,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408000 - Fournisseurs - Factures non parvenues	1 754,74	1 080,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	1 754,74	1 080,00
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	17 196,28	21 871,56
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	-5 350,02	2 558,96
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	18 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	754000 - Dons et Collectes	112 980,00	84 405,00
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	112 980,00	84 405,00
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	14 074,38	7 680,29
	606400 - Frais Administratifs (Ionos)	0,00	0,00
	611001 - Redevance Assoconnect	448,62	388,80
	622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	942,58	657,80
	622010 - Commission Fondation Mines	0,00	0,00
	622600 - Commissaires aux comptes	1 080,00	1 080,00
	623000 - Information, publications, relations publiques	10 721,98	5 009,29
	623001 - Gratifications	0,00	0,00
	627000 - Services bancaires et assimilés	859,60	522,80
	641400 - Indemnités diverses	0,00	0,00
	651010 - Redevance Nom de Domaine	21,60	21,60
	Aides financières		
	657100 - Aides Financières octroyées	105 000,00	75 275,00
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	119 074,38	82 955,29
RESULTAT D'EXPLOITATION		-6 094,38	1 449,71

Compte de Résultat

2/2

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		-6 094,38	1 449,71
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	744,36	1 109,25
	764100 - Intérêt Livret	744,36	1 109,25
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		744,36	1 109,25
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		744,36	1 109,25
RESULTAT COURANT avant impôts		-5 350,02	2 558,96
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		-5 350,02	2 558,96
TOTAL DES CHARGES		0,00	0,00
EXCEDENT ou DEFICIT		-5 350,02	2 558,96
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		15 000,00	13 000,00
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		15 000,00	13 000,00
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes fin d'exercice
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TO TAL							

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin d'exercice
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
	467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	100,00	100,00	
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		100,00	100,00	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	408000 - Fournisseurs - Factures non parvenues	1 754,74	1 754,74		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TO TAL DES DETTES		1 754,74	1 754,74	0,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture N- 1	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fonds propres clôture N
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres réserves								
Report à nouveau								
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	3 232,60	2 558,96						5 791,56
Excédent ou déficit de l'exercice								
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	2 558,96	-2 558,96		-5 350,02				-5 350,02
Situation nette	5 791,56	0,00		-5 350,02		0,00		441,54
Dotations consommables								
108100 - Dotations consommables	15 000,00							15 000,00
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TO TAL	20 791,56	0,00		-5 350,02		0,00		15 441,54

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss d
Totalisation							

Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss d
Totalisation							

Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss d
Totalisation							

Variation des Subventions d'Investissement

Subventions à la clôture précédente	Augmentation	Diminution	Subventions à la clôture de l'exercice
--	--------------	------------	---

Subventions d'investissement			
Subventions d'équipement			
Autres subventions d'investissement			
Montant nominal			
Quotes-parts virées au compte de résultat			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Abonnement Assoconnect	2026		325
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TO TAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TO TAL			

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation						
Subventions d'investissement						
TO TAL						

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Totalisation			

Legs, donations et assurances-vie

		31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS	Montant perçu au titres d'assurances-vie		
	Montant de la rubrique « Legs ou Donations » définie à l'article 213-9		
	Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
	Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
	Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Total des produits		
CHARGES	Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
	Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
	Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Total des charges		
	SOLDE		

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature	15 000,00	13 000,00
Bénévolat		
Total	15 000,00	13 000,00
Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations	15 000,00	13 000,00
Personnel bénévole		
Total	15 000,00	13 000,00

Compte de Résultat par Origine et Destination

1 / 2

		31/12/2025	31/12/2024		
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
produits par origine	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie				
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	754000 - Dons et Collectes	112 980,00		84 405,00	
	- Legs, donations et assurances-vie				
	- Mécénat				
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
charges par destination	2.3 Contributions financières sans contrepartie				
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
	764100 - Intérêt Livret	744,36		1 109,25	
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
	Total des produits par origine	113 724,36		85 514,25	
	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme				
657100 - Aides Financieres octroyées	105 000,00		75 275,00		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France					
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
623000 - Information, publications, relations publiques	10 721,98		5 009,29		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
606400 - Frais Administratifs (Ionos)	0,00		0,00		
611001 - Redevance Assoconnect	448,62		388,80		
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	942,58		657,80		
622010 - Commision Fondation Mines	0,00		0,00		
622600 - Commissaires aux comptes	1 080,00		1 080,00		
623001 - Gratifications	0,00		0,00		
627000 - Services bancaires et assimilés	859,60		522,80		
641400 - Indemnités diverses	0,00		0,00		
651010 - Redevance Nom de Domaine	21,60		21,60		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES					
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE					
7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
Total des charges par destination	119 074,38		82 955,29		
EXCEDENT OU DEFICIT		-5 350,02		2 558,96	

Compte de Résultat par Origine et Destination

2 / 2

		31/12/2025	31/12/2024		
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
produits par origine	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
Total des produits par origine					
charges par destination	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France				
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FOND				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	Total des charges par destination				

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1 / 2

	31/12/25	31/12/24
EMPLOIS DE L'EXERCICE	12 mois	12 mois
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
TOTAL DES EMPLOIS		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		

	31/12/25	31/12/24
RESSOURCES DE L'EXERCICE	12 mois	12 mois
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels		
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
TOTAL DES RESSOURCES		
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

2 / 2

	31/12/25	31/12/24
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	15 000,00	13 000,00
TOTAL	15 000,00	13 000,00

	31/12/25	31/12/24
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NAT URE	12 mois	12 mois
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature	15 000,00	13 000,00
Dons en nature		
TOTAL	15 000,00	13 000,00

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/25	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE		

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **17 196 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **113 724 euros**
 - un total charges de **119 074 euros**
 - dégage un résultat (perte) de - **5 350 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont préparés par le Trésorier de **Fonds de dotation AAEENSCP - CHARLES FRIEDEL**, qui rend compte au Conseil d'Administration qui statue et les arrête.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe libre

Missions sociales statutaires du Fonds

Le Fonds de Dotation a pour objet de recevoir et gérer des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable.

Il affecte ces biens et droits au financement et à la réalisation de deux missions d'intérêt général :

Mission 1 :

Valoriser, encourager et faciliter la recherche et la formation incluant l'apprentissage et l'entrepreneuriat au sein de Chimie Paris Tech-PSL

Mission 2 :

Préfigurer la création potentielle d'une fondation commune d'intérêt général entre l'ENSCP et l'AAEENSCP,

Et plus généralement de mettre en œuvre toutes actions autorisées par la loi et contribuant aux initiatives prises par l'ENSCP dans le cadre de ses missions d'intérêt général.

Le Fonds gèrera ses activités en toute circonstance de manière désintéressée.

Moyens pour la réalisation des missions sociales du Fonds

Afin de réaliser ses missions, le Fonds de Dotation se propose de recourir aux moyens d'action suivants :

- La collecte de fonds par tous les moyens et notamment par voie d'appel à la générosité publique et le recueil auprès de tous partenaires, particuliers et entreprises, nécessaires à la mise en œuvre des programmes entrant dans son objet,
- L'organisation d'opérations de mécénat, de donation et legs, de produit-partage, ou de soutien au profit de toutes initiatives entrant dans le champ de son objet,
- Développer ou améliorer la qualité et les moyens de l'enseignement à l'ENSCP, notamment l'acquisition et l'aide à l'acquisition d'équipement pédagogique, et l'apports de contribution financière aux opérations immobilières de l'ENSCP,
- Développer ou améliorer la qualité et les moyens de la recherche scientifique à l'ENSCP, notamment l'acquisition ou l'aide à l'acquisition d'équipement de recherche,
- Organiser de solidarité ou d'accompagnement envers les élèves de l'ENSCP sous forme de bourses d'étude, de prix, secours de toutes natures assurant l'égalité des chances pour tous,
- Promouvoir l'entrepreneuriat issu de la recherche scientifique développée au sein de l'ENSCP,
- Financer et organiser des colloques et autres symposiums scientifiques, de programmes de recherche avec des organismes de recherche étrangers,
- Faciliter la détention d'actifs et de droits immobiliers ou encore sous toute autre forme ou modalité d'affectation, avec ou sans droit de reprise, autorisé par les présents statuts,
- Recevoir à titre irrévocable des titres des sociétés "start-up" créées avec l'aide des moyens de l'ENSCP par des enseignants, chercheurs, élèves ou ingénieurs de l'ENSCP,
- Et plus généralement encore, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Politique du Fonds en matière de consommation de la dotation consommable

Le Fonds est constitué avec une Dotation en capital initiale de 15 000 euros apporté par l'AAENSCP en tant qu'unique fondateur du fonds.

Cette dotation est consommable pour les besoins de fonctionnement du Fonds.

Le Conseil d'Administration décidera des modalités de sa consommation.